

Le Plan mercredi

Une offre plurielle et atypique proposée par nos animateurs et éducateurs sportifs



Mercredis sports :

✦ Initiation et découverte aux activités physiques et artistiques en journée ou en demi-journée



Les Accueils de loisirs :

✦ Passerelle culturelle avec le Centre des arts, Ecole de musique et de danse, Médiathèque, Centre Culturel François Villon...

les chiffres clés en moyenne par jour:

700 repas distribués

300 enfants les mercredis

330 enfants en périscolaires du soir

✦ Programme Education au Développement Durable avec l'éco-lieu au parc Sainte-Jeanne (ateliers, ...)

✦ Passerelle avec l'école municipale de voile avec les ateliers nature et en plein air
En plus : au sein des accueils de loisirs, on trouve des animateurs spécialisés : Ludothèque, handicap, sport, musique et danse...

PEDT comment ?

L'équipe du comité de pilotage se réunira en : octobre / ? / ?

Le groupe de travail :
1^{er} groupe se réunit novembre
le 2^e groupe en janvier
le 3^e groupe en juin

✦ Des questionnaires d'évaluation seront envoyés une fois par an aux familles.

Correspondants DAE :

dae@@enghien95.fr
Tel : 01 34 28 45 45

Nicolas Kowbasiuk
Directeur de l'Action Éducative

Ludivine Maillard
Responsable des Affaires Éducatives

ENGHIEN-LES-BAINS |

23/24



PEDT

Projet Educatif Territorial

Agir / Créer / Participer



0-18 ans

LE PEDT, c'est Quoi ?

Feuille de route pour l'ensemble de la communauté éducative qui participe à la vie de l'enfant sur la collectivité. Il oriente les actions et les projets en faveur de l'objectif principal : le bien-être de l'enfant, son intégration et son accomplissement.

Renouvelé pour 3 an.

Articulé autour de 3 axes :

- ✦ Assurer un environnement sécurisant et responsable pour l'enfant et le jeune
- ✦ Développer l'esprit éco-citoyen
- ✦ Favoriser l'accès à la culture, au sport, au numérique et à la nature de la Ville. Co-signé par 3 institutions : l'État (SDJES et EN), la CAF et la Ville.

PEDT pour qui ?

Pour tous les enfants de la ville, soit plus 1 250 enfants sur les écoles de la commune.



PEDT par qui ?

Le comité de pilotage se réunit 2 à 3 fois par an. 2 à 3 thématiques sont travaillées en groupe chaque année.

L'ÉDUCATION NATIONALE : Inspecteurs de circonscription, Conseillers pédagogiques, Directeurs d'école et Enseignants

✦ **CAF** (Caisse d'allocation familiale)

✦ **LES ASSOCIATIONS**

✦ **LES PARENTS / ÉLUS**

✦ **LA VILLE** : élus, DAE (Parc Sainte Jeanne, Service Jeunesse et sport, Service Petite Enfance) et les services partenaires CCAS, CDA, médiathèque, EMD, Office du tourisme...

✦ **SDJES** (Service départemental à la jeunesse)

LES PARCOURS CULTURELS ET SPORTIFS

DANS LE CADRE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

